

Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport
Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin
Band: 52 (1995)
Heft: 2

Artikel: Sols des salles de sport : bois ou matière synthétique?
Autor: Fleischmann, Theo
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-997810>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

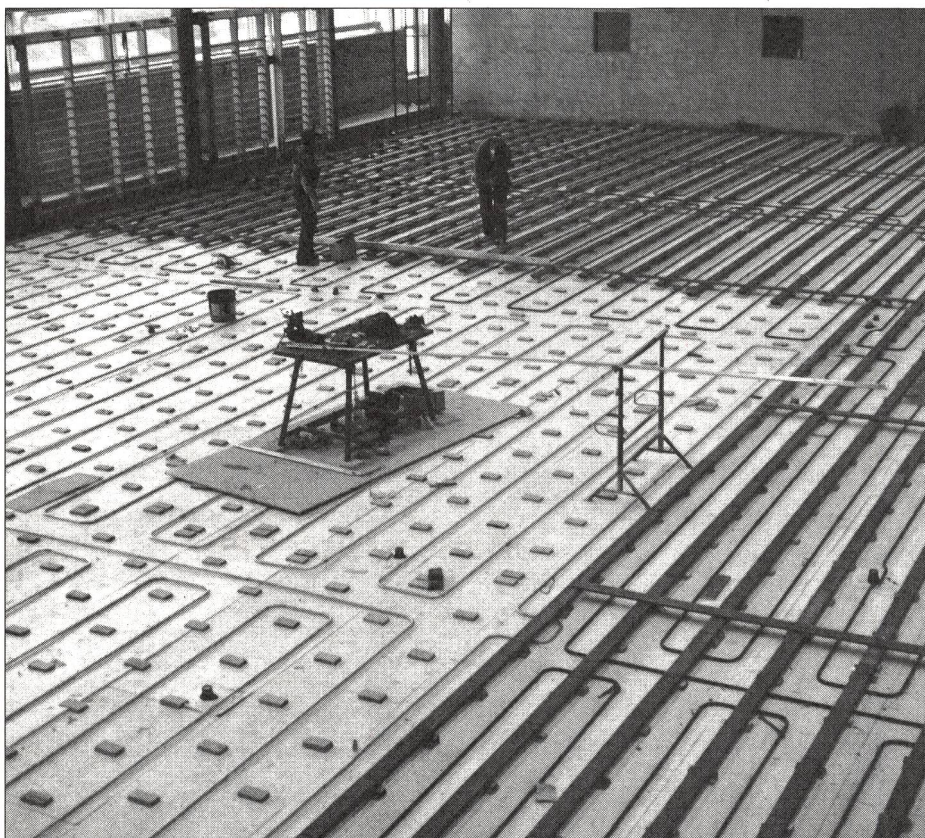
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sols des salles de sport: bois ou matière synthétique?

Theo Fleischmann, chef de la section des installations sportives, EFSM
Traduction: Andrea Meyer



Plancher flottant avec chauffage par le sol.

Le choix du revêtement du sol constitue la décision la plus difficile à prendre lors de la construction ou de la rénovation d'une salle de sport. Le premier critère à entrer en ligne de compte doit être l'usage qui sera fait de la salle. Or, dans la pratique, on fait souvent intervenir d'autres intérêts.

Les nouveautés ne manquent certes pas qui sont régulièrement lancées sur le marché, bien que l'offre de produits de base n'ait guère changé au cours des dernières années. Toutefois, nos services, qui œuvrent en qualité de bureau-conseil, ont constaté une mutation de la demande. Cette mutation ne peut être due à un changement des besoins dans le sport car ceux-ci sont restés constants. La prise de décision est toujours davantage influencée par des paramètres étrangers au sport, dont les modes en architecture, soutenues ou défendues à l'aide de considérations d'ordre écologique, ou encore les objectifs de marketing et les ventes ciblées.

Critères de choix

La section des installations sportives de l'Ecole fédérale de sport de Macolin met l'accent sur l'aspect fonctionnel, ce qui est expliqué avec force détails dans la norme 201 de l'EFSM intitulée «salles de sport», tandis que la norme DIN 18032, partie 2, traitant des planchers pour salles de sport, présente des paramètres mesurables. La section ne se limite pas, bien entendu, à ces paramètres, s'attachant également à des aspects qualitatifs, techniques et écologiques. Il faut alors s'efforcer de juger en toute objectivité en faisant abstraction de sa subjectivité et de ses émotions. Les possibilités qui s'offrent aujourd'hui en matière de couleurs

et de matériaux permettent de satisfaire presque tous les souhaits d'ordre architectural et esthétique.

En donnant la priorité à l'aspect fonctionnel du sport, il est évident qu'il n'est pas possible d'émettre des recommandations générales, tant les besoins émanant des différents groupes d'utilisateurs et disciplines sportives divergent. De fait, il s'agit d'analyser en détail l'utilisation prévue pour définir le type de revêtement qui conviendrait le mieux. On ne peut donc pas parler de «bon» ou de «mauvais» revêtement, mais de revêtement plus ou moins approprié.

Parquets

La demande de planchers flottants en bois, surtout ceux qui ont un revêtement en parquet, a considérablement augmenté ces dernières années. Ces planchers s'imposent pour les salles qui accueillent des championnats de basket à un haut niveau ou encore de la danse, sous quelque forme que ce soit. Pour ce qui est des autres jeux, on ne constate pas de différences notables entre les revêtements à souplesse ponctuelle, ceux à souplesse grande surface ou encore ceux à souplesse combinée. Les diverses disciplines se pratiquant avec des engins à roues requièrent assurément des surfaces dures, qui ne doivent toutefois pas être nécessairement en bois.

La chose se complique lorsqu'on a affaire à des écoles. Quelle que soit l'élasticité du parquet, le contact direct avec la surface, lors des exercices au sol, est dur et plutôt désagréable. Par ailleurs, les petits enfants n'ont pas suffisamment de masse corporelle pour faire agir l'effet d'élasticité de la construction, dont ne peuvent profiter que des écoliers des classes moyennes à supérieures. C'est un problème que tente de résoudre un nouveau produit, récemment apparu sur le marché suisse, qui consiste en un système de plancher flottant à double lamboirdage complété par des bandes de caoutchouc mousse. Les expériences pratiques font encore défaut.

Dans tous les cas, il faut accorder une attention extrême aux diverses combinaisons de planchers flottants. Les sols classiques en bois sont de plus en plus souvent remplacés par des planchers flottants à élasticité répandue en surface et à revêtement à élasticité ponctuelle. Elasticité et absorption de l'énergie d'impact, d'une part, durée de vie, d'autre part, tels sont les critères décisifs pour le

choix d'un sol. Régulièrement, on met au point des solutions miracles, qui ont l'inconvénient de ne pas être très prometteuses en ce qui concerne la durée. Lorsque nous demandons à voir des objets de référence ayant déjà servi un certain nombre d'années, la question se pose alors: mettons-nous un frein à l'innovation ou évitons-nous les déceptions (supplémentaires) aux investisseurs?

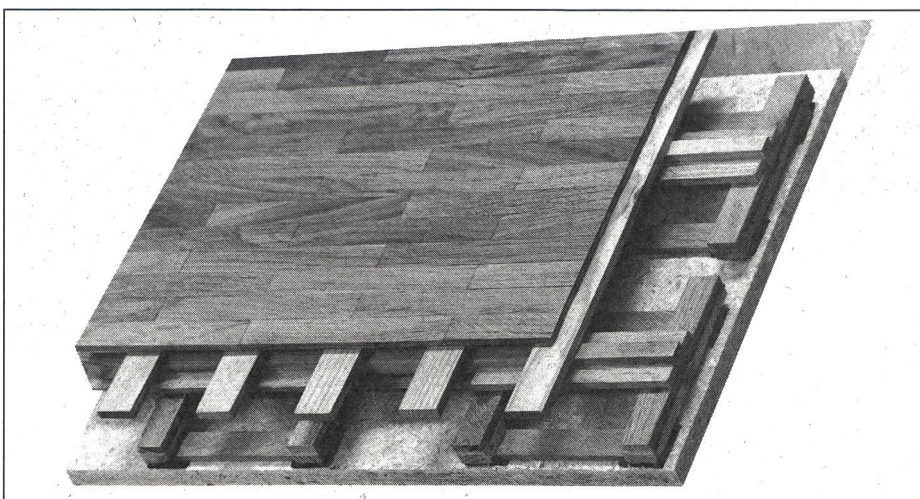
Dès qu'il est question de planchers en bois, on a recours à des arguments d'ordre écologique. Il faut alors prendre garde à ne pas juger avec naïveté. En effet, le bois employé n'est pas forcément du bois de chauffage. Par conséquent, si l'on parle écologie, il faut avancer des preuves tangibles comme pour les sols synthétiques, incluant le type de bois des différentes couches, les taquets en caoutchouc, la colle et la laque de vitrification.

Sols synthétiques

Par sols synthétiques, il faut entendre les revêtements en polyuréthane (PUR) coulés sur place, ainsi que les matériaux livrés en lés tels que le chlorure de polyvinyle (PVC), le caoutchouc et le linoléum. Les revêtements synthétiques peuvent reposer sur un sol à souplesse ponctuelle ou à souplesse grande surface. Les avantages de ce type de construction sont réunis dans les sols dits à souplesse combinée, constitués d'un plancher flottant à souplesse grande surface, sur lequel est coulé ou collé un revêtement synthétique à souplesse ponctuelle.

Pour des raisons écologiques, le PVC est très critiqué à l'heure actuelle. Théoriquement, il est possible de le recycler, mais le problème est que personne ne sait où. Par ailleurs, les revêtements de salles de sport en PVC, avec une sous-couche élastique, sont très appréciés des joueurs de handball et autres pratiquants de jeux de ballon. Cependant, lorsque les salles sont utilisées pour des manifestations à caractère socioculturel, les revêtements en PVC doivent être couverts de lés de protection.

Une autre solution envisageable serait un revêtement en caoutchouc. Cepen-



Plancher flottant avec parquet.

dant, comme de tels sols sont plutôt rares en Suisse, il nous manque le recul et l'expérience.

Apparues plus récemment sur le marché suisse, les variantes améliorées des revêtements en lino remplacent désormais les revêtements en lino liège. Ceux-ci étaient très répandus autrefois, apportant confort et chaleur aux pieds, tout en n'offrant que peu de résistance mécanique. En suivant les indications de divers fabricants, il a été possible d'éliminer cet inconvénient. Or, d'un point de vue écologique, ce genre de revêtement serait contre-indiqué, compte tenu des matériaux de base. Mais même cet argument ne tient plus en face des preuves existantes, et ce pour toutes les couches.

Les revêtements en PVC, caoutchouc et lino étant livrés préfabriqués sous forme de lés, la jointure peut poser un problème. La qualité des sols dépend alors principalement des compétences du personnel qui pose le revêtement, sans oublier les conditions atmosphériques (chaleur, humidité, etc.) qui règnent à l'emplacement de la salle de sport.

Il n'en va pas de même avec les revêtements en PUR. En effet, la couche d'usure est coulée sur place, sans joint. Ici aussi le climat, température et humidité de l'air, jouent un rôle prépondérant. Durant le temps de séchage, il faut éviter toute

action mécanique sur le sol. Une fois polymérisé, le polyuréthane offre des propriétés mécaniques exceptionnelles. Lorsqu'on organise des manifestations autres que sportives, il n'est pas nécessaire de couvrir de tels sols. La nouvelle génération de revêtements en PUR ne pose pas de problème d'élimination, ce matériau pouvant être, selon l'OFEFP, minéralisé, c'est-à-dire brûlé dans des installations d'élimination des déchets de type nouveau. A ce sujet, il faut lire les chapitres appropriés dans la publication EFSM 105 intitulée «Richtlinie für die Umweltverträglichkeit von elastischen Kunststoffbelägen auf Freianlagen», directive permettant d'établir l'impact sur l'environnement des revêtements synthétiques des installations de plein air.

Du point de vue du sport, les revêtements à souplesse ponctuelle et à souplesse combinée se prêtent à presque toutes les disciplines sportives, à l'exception des cas spéciaux énoncés au chapitre sur les parquets. Ces revêtements offrent un grand confort aux écoliers, quel que soit leur âge. Aujourd'hui, on trouve même sur le marché des revêtements en PUR à surface lisse qui, expérience faite, sont résistants aux souliers à pointes et satisfont ainsi aux exigences des pratiquants tant de jeux de ballon que d'athlétisme. ■



**berner
oberland**

**Centre de sport
et de détente**
Frutigen 800 m d'alt.



Information: Office du tourisme CH-Frutigen ☎ 033 71 14 21, Fax 033 71 54 21 - 180 lits, un grand nombre de dortoirs de douze et six personnes. Salles de séjour. Installations de sport: piscine couverte et piscine à ciel ouvert, terrain de football, court de tennis, salle de musculation et de fitness, minigolf. Sol synthétique pour: handball, basketball, volleyball et tennis.
Pension complète à partir de **Fr. 37.-**.
Idéal pour **camp de sport et de marche, camp de ski.**

Rabais spécial pour les groupes Jeunesse + Sport

En train, en bus ou en bateau...
65 pour cent de réduction
sur les prix ordinaires.

Demandez le prospectus
à votre service J+S.



CFF

Le But • Le But

Tournois à six Tournois par équipes Sport pour tous

Tarifs d'insertion auprès de
A. Bassin, Arvenweg 11, 4528 Zuchwil
Parution: 2 fois par an

Le But • Eté mi-avril
Délai d'envoi des annonces 20 mars

En vente au kiosque mi-avril

Le But • Hiver mi-octobre
Délai d'envoi des annonces 30 sept.